



SF FORMATIONS | SAS, société par actions simplifiée au capital social de 1 000,00 € |  
N° SIRET 892.767.617.00012 | N° de TVA FR70892767617 ·  
Certification Qualiopi n° ATA 135 2024 | Enregistré sous le numéro 768 200 998 82  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

# Programme : FORM’ACTION

## *Savoir construire son DUERP<sup>1</sup>*

### Objectif

Cette formation permet à l’entreprise d’être en règle au regard des obligations des employeurs en matière de prévention et permet de faire monter en compétence le personnel sur le sujet de la prévention des risques.

### Enjeux

Le DUERP est un document administratif obligatoire pour une organisation employeuse.

Outre cette notion obligatoire il est un outil essentiel de management de la réduction des risques pour toutes les activités de l’entreprise.

La prise en main par le personnel expert de son métier accélère la maîtrise économique des coûts/risques de l’activité de l’entreprise.

### Objectifs pédagogiques de la formation

Au terme de la formation les apprenants sauront rédiger le DUERP de leur organisation. Les participants pourront orienter le contenu du DUERP vers un plan de réduction des risques.

---

<sup>1</sup> Document Unique d’Evaluation des Risques Professionnels



## Programme (8h)

<b>Module 1 (2h)</b> <b>Les fondamentaux de la prévention</b>	<b>Connaitre la réglementation de la prévention en entreprise</b> <b>Connaitre les bases fondamentales d'une prévention embarquée</b> <hr/> <p>Evaluation : QCM interactif sur les connaissances réglementaires</p>
<b>Module 2 (2h)</b> <b>L'évaluation des risques</b>	<b>Reconnaitre les risques métiers liés à son entreprise</b> <b>Evaluer la criticité de ces risques</b> <p>Evaluation : Les participants réalisent une étude de cas sur les risques de métier cible. Cette évaluation est mesurée à partir de l'évaluation de la criticité (Iso 45001)</p>
<b>Module 3 (2h)</b> <b>La hiérarchisation des risques</b>	<b>Confronter risques et politique de l'entreprise puis, établir les indicateurs propres à l'activité.</b> <b>Mettre en forme écrite son DUERP</b> <p>Evaluation : Chaque participant retranscrit l'ensemble des risques de son métier dans le document unique. L'évaluation est notée conformément au barème du DUERP au regard de la norme Iso 45001.</p>
<b>Module 4 (2h)</b> <b>Plan d'action de résolution</b>	<b>Réaliser un plan d'action planifié dans le temps</b> <p>Evaluation : Elaboration d'un plan d'action sur les risques de métier cible au regard du PAPRIPACT (Iso 45001).</p>



SF FORMATIONS | SAS, société par actions simplifiée au capital social de 1 000,00 € |  
N° SIRET 892.767.617.00012 | N° de TVA FR70892767617 ·  
Certification Qualiopi n° ATA 135 2024 | Enregistré sous le numéro 768 200 998 82  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

## Détails

### Modalité pédagogique

Les modalités et le contenu se veulent pratiques et au service de la réalisation d'un document réglementaire prêt à l'emploi. L'intervenant est l'accompagnateur du personnel salarié qui prend en main l'outil de prévention des différents postes de travail de son entreprise. L'intervenant assure la conformité des travaux rendus par les participants au regard de la norme Iso 45001.

### Public cible

TPE PME associations employeuses

Responsables RH - Assistant (es) de direction - Responsables de secteurs, d'équipes, de services - Personnel désigné par la direction - Dirigeant gérant

### Lieu et nombre de participant

Sur le site des apprenants - De 1 à 10 participants

### Coût

1 500 € ht pour les 8 h - Prise en charge opco

### Livrable de la formation

Le DUERP réglementaire de l'organisation

## Le formateur

*Formation construite et animé par Jimmy Réla, spécialisé en management responsable des organisations*

*Référent afnor RSE / Qualiticien et auditeur interne normes iso 45001 – 14001 – 9001  
/ Conseiller en prévention des risques professionnels*